

Image not found or type unknown



Hebergement enfant apres divorce

Par **pereira**, le **20/09/2012 à 13:08**

Bonjour,rnrnmon ex mari n a pas de chambre pour notre fille de 6 ans , ilvit avec une femme qui a deux garcons de 5 et 10 ans et ma fille dort dans leur chambre avec eux.A-t-il le droit?

Par **cocotte1003**, le **20/09/2012 à 17:17**

Bonjour, c'est effectivement pas l'idéal pour votre fille mais il n'y a rien de réprehensible, cordialement